Image not found or type unknown

22 mois dans la même entreprise

Par **Miss jess**, le **01/12/2016** à **22:12**

Bonjour à tous. Je travail depuis maintenant 22 mois consécutifs dans la même entreprise 10 mois via un regroupement d'employeur et 1 ans en remplacement congé maternité. Jai appris ce matin quelle prolongé sont congé maternité , j'aimerais savoir si il peut me prolongé le contrat de remplacement ou il est obliger de le signé un CDI se que j'espère . merci d'avance

Par **P.M.**, le **02/12/2016** à **09:14**

Bonjour,
Il faudrait déjà savoir si le CDD est à terme précis de date à date ou s'il est à terme imprécis avec une durée minimale conclu jusqu'au retour de la personne absente...
Par ailleurs un congé maternité d'un an me paraît impossible...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés